

C. INCERTITUDES

Jean Pipite

Université de Paris I Sorbonne

LA FRANCOPHONIE AU VANUATU

La question de la place de la Francophonie au Vanuatu se pose dans la mesure où coexistent plus d'une centaine de langues vernaculaires. Plus qu'une simple langue, la Francophonie est une identité qui réclame sa place dans le paysage politique vanuatais.

Francophonie et pluralisme linguistique

L'archipel des Nouvelles-Hébrides, «découvert» en 1606 par le navigateur Quiros, lui apparaît comme sauvage : 80 îles et îlots habités par des gens de couleur mate qu'il prend pour des Indiens. Cet archipel est soumis peu après à l'influence politico-coloniale de trois puissances qui sont l'Espagne, la France et l'Angleterre. Très tôt, la première s'efface au profit des deux autres qui trouveront matière à conflit en raison de leur histoire et de leur situation de voisinage colonial dans le Pacifique. Il a fallu attendre la loi du 30 juillet 1901¹ pour voir apparaître le statut du condominium qui officialise la compétition des puissances coloniales sur les Nouvelles-Hébrides. L'Angleterre s'appuyait sur ses colonies voisines (l'Australie, les îles Fidji et les îles Salomon) pour exercer son autorité alors que la France affirmait sa présence par le biais de la Nouvelle-Calédonie.

Cette période a marqué la période faste du bichelamar en ce sens qu'il est devenu inconsciemment le lien fondateur des différentes communautés. Le bichelamar, parlé par les autochtones illettrés et analphabètes, est enrichi par des apports

linguistiques locaux. L'archipel compte plus d'une centaine de langues parlées², ce qui crée une difficulté de communication. La difficulté a été résolue par la naissance de la première langue fédératrice des communautés insulaires : le pidgin. Langue issue d'une créolisation de l'anglais, le pidgin a été parlé et compris en cette période dans la plupart des îles mélanésiennes, c'est-à-dire aux Nouvelles-Hébrides, aux îles Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Salomon et en Nouvelle-Calédonie. Aujourd'hui, seuls les trois pays que sont le Vanuatu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les îles Salomon parlent et écrivent cette langue avec leur spécificité nationale. C'est ainsi qu'au Vanuatu, elle est appelée bichelamar³. Le bichelamar contenait, à l'époque des santaliers, beaucoup plus de termes locaux qu'aujourd'hui.

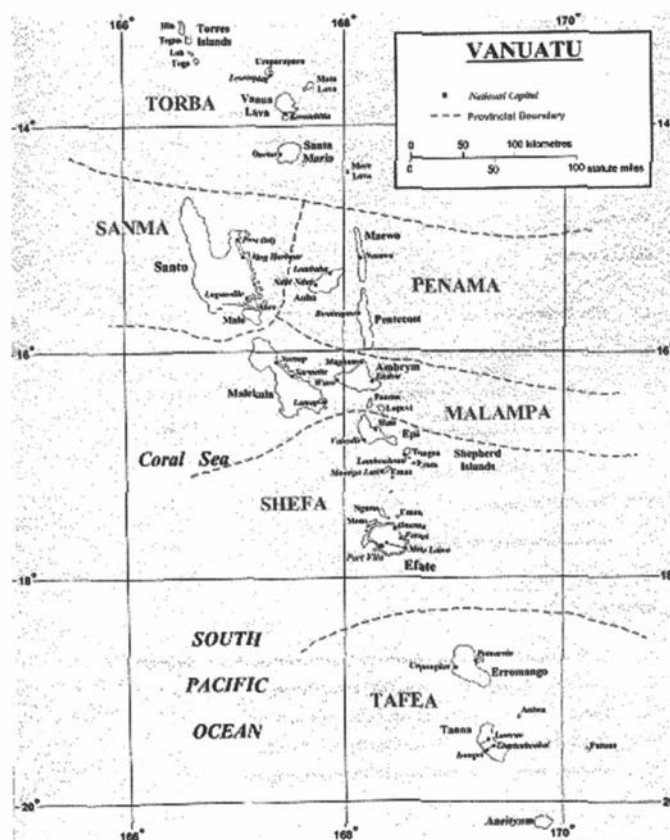
Toutefois, il apparaît nettement que le bichelamar laisse derrière lui ses heures de gloire pour aujourd'hui se diriger vers une croissance sous perfusion de l'anglais. Les termes locaux manquent affreusement, si bien qu'on parle de chronique d'une mort annoncée. Les générations actuelles vanuataises éprouvent le sentiment de progresser en utilisant les mots justes et sans aucun lambeau de langue vernaculaire. De fait, le bichelamar s'enrichit de plus en plus de mots anglais et s'éloigne de son but premier : créer un pont reliant toutes les communautés vanuataises. Au contraire, elle participe de cette fracture socioculturelle et de l'opposition anglophone-francophone en puisant ses ressources dans la langue de Shakespeare. Le déclin du bichelamar est habillé d'un faux enrichissement par le biais d'une alimentation par la langue anglaise. Mais n'est-il pas écrit quelque part qu'«une langue qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle». En effet, la perte du bichelamar «authentique» emporte dans son élan toute une histoire, celle du Vanuatu.

C'est dans ce contexte qu'a évolué progressivement la Francophonie jusqu'à aujourd'hui. Il faut reconnaître que la langue française s'est trouvée dès le départ handicapée par la situation géographique et la prédominance anglophone. Les premières écoles ont été celles des missionnaires, soutenus par les aides publiques. À la veille de l'indépendance, les Nouvelles-Hébrides comptaient dans l'enseignement français 32 écoles privées de 126 classes et 40 écoles publiques de 123 classes⁴. Ces chiffres étaient largement inférieurs à ceux des écoles anglaises où il existait une certaine prise en charge des écoles par les parents d'élèves. Les premiers bacheliers néo-hébridais ne sont apparus qu'à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Les quelques francophones éclairés qui ont atteint un niveau d'enseignement secondaire n'ont pu trouver place dans une administration entièrement acquise à la cause des anglophones. À cela s'est ajoutée la fuite de francophones vers la Nouvelle-Calédonie où ils s'expriment dans la langue enseignée à l'école. Quelques-uns se sont consacrés à la politique, à l'exemple de Gérard Leymang, Vincent Boulekone et Maxime Carlot. Le grand lycée français de Port-Vila, le lycée Louis-Antoine-de-Bougainville et son annexe à l'île de Santo sont restés ouverts, mais avec des effectifs brusquement diminués. Les lendemains de l'indépendance ont correspondu à une période de crise de la Francophonie dans le sens où les intéressés eux-mêmes ne croient plus en cette langue qu'ils affectionnent tant et pour laquelle ils nourrissent un idéal.

Après l'indépendance, l'aide du gouvernement français n'a été bien accueillie que lorsqu'elle s'est cantonnée au cadre de l'aide internationale aux pays en développement. Lorsqu'elle s'est proposée d'aider ses écoles, elle a aussitôt été accusée d'ingérence dans la politique interne du Vanuatu. Paradoxalement, cette période de crise a été une période faste en réflexion autant qu'elle a été une prise de conscience de la richesse culturelle de cette dualité linguistique. Dans les premières années de l'indépendance, la revendication de l'identité francophone est demeurée très vivace dans les populations brimées et maltraitées pour cette langue qui est celle des chrétiens catholiques, en opposition à l'anglais des protestants⁵. Ainsi, le recensement national révèle autant d'enfants inscrits dans les écoles de langue française que dans celles de langue anglaise. Cette égalité s'est modifiée dans un deuxième temps en 1999, au profit des anglophones qui en comptent 70 % dans leurs écoles contre 28 % dans les écoles françaises⁶. Le long règne décennal des anglophones a finit par décourager les francophones, d'où cette baisse progressive des francophones inscrits à l'école.

La Francophonie est-elle un acteur de développement de la diversité pluriculturelle ?

La compétition entre francophones et anglophones demeure un fait majeur dans la vie politique du Vanuatu, avec un léger avantage pour les anglophones. La Francophonie a payé l'attitude hésitante de la France durant les années qui ont précédé l'indépendance, lorsqu'elle soutenait les leaders francophones. La politique défendue a visé à isoler une partie de l'archipel de la vague indépendantiste menée par les anglophones. Les francophones se localisaient essentiellement sur les îles du Nord, d'Espiritu-Santo et de Mallicolo.



Ces îles gagnées par l'amour de la France projetaient de rester dans le giron français à l'instar du statut de Mayotte de 1975. Le projet de sécession rassemblait la quasi-totalité des francophones, dont certains – en raison de la dualité du statut international des Nouvelles-Hébrides – étaient citoyens français. Encouragés par la promesse d'une aide française en matériels et en armes et surtout par le miroitement d'un développement économique et social soutenu par la France,

les francophones ont défié le gouvernement de la République du Vanuatu qui naquit le 30 juillet 1980. La sécession a été matée au mois de septembre 1980 par le gouvernement vanuatais aidé par l'armée papoue appuyée par la logistique australienne.

Cet épisode douloureux de l'histoire de la nouvelle nation a stigmatisé les francophones apparus alors comme des traîtres à l'égard de la lutte de libération nationale et, plus largement, l'image de la France a été grandement ternie. Cette politique, cohérente en somme, s'est inscrite dans la grande entreprise du R.P. Walter Lini, père de l'indépendance, qui souhaitait unifier l'archipel et l'insérer dans le réseau régional anglophone. Le projet a échoué et les joyeuses années de l'indépendance se sont confrontées aux réalités économiques et sociales, d'où une certaine nostalgie de la France, exploitée par les politiciens. Aussi les réformes introduites dans les écoles francophones ont-elles laissé place à un dialogue entre les deux communautés francophone et anglophone. Toutefois, les administrations sont peuplées en majorité par des fonctionnaires anglophones, lesquels rédigent tous les documents en anglais. L'observateur ne manquera pas de relever l'orthographe du mot Vanuatu qui constitue une pomme de discorde entre les deux communautés. Les francophones souhaitent qu'il soit écrit « Vanouatou » en respectant la prononciation, à l'instar d'autres graphies comme Tombouctou, Ouganda, Kaboul ou Zoulu. Partant, un citoyen du Vanouatou sera Vanouatais et achètera le *Vanouatou-Weekly* avec des vatous.

Les conséquences des années de règne de l'anglophonie marquent une distinction entre les générations scolarisées avant l'indépendance et celles sevrées au système éducatif vanuatais. Les premières parlent un « français parfait » alors que les secondes s'expriment dans un français difficilement compréhensible pour une personne non initiée au contexte culturel. Les discussions contiennent beaucoup de termes anglais qui sont de surcroît prononcés en bichelamar. En fait, le bichelamar est désormais composé de 80 % de mots anglais⁷. L'arrivée en 1991 des Francophones Maxime Carlot et Gérard Leymang au pouvoir a tenté d'instaurer un équilibre entre les deux communautés avec l'aide de la France et de ses deux possessions d'outre-mer en Océanie que sont la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie. Mais cela n'a pas été une entreprise facile et le bilan de leurs années de gouvernement demeure très mitigé.

Le directeur de l'annexe du lycée francophone Louis-Antoine-de-Bougainville, à Espiritu-Santo, livre quelques appréciations sur le niveau scolaire de ses élèves.⁸

En poste depuis 1996, il participe régulièrement aux diverses manifestations de la Francophonie dans l'archipel et dans la région Asie-Pacifique. Son établissement compte 427 élèves en 2003 et bénéficie d'un budget de 26 millions de vatus dont 11 millions consacrés au fonctionnement. Les frais de scolarité, qui s'élèvent à 45 000 vatus par trimestre (soit 15 000 vatus par mois), sont trop élevés, sachant qu'un salaire mensuel moyen avoisine 30 000 vatus et que 70 % de la population vit de l'agriculture. Le gouvernement francophone a apporté une aide importante de 50 % au paiement des frais de scolarité, mais ils restent encore élevés pour les enfants originaires des îles et qui doivent prendre en charge eux-mêmes les frais de voyage. Le directeur nous a confié qu'il s'est résolu à négocier le paiement des frais de scolarité en revenant aux anciennes méthodes du troc. Ainsi, les parents d'élèves s'acquittent des frais en proposant des têtes de bétail pour la cantine de l'école.

L'Alliance française est un appui très important pour les francophones, mais, en dehors de cela, les Vanuatais eux-mêmes se lassent de la mauvaise distribution des aides techniques et financières des organisations françaises et internationales dans l'archipel. Les bourses d'études accordées par le gouvernement français sont destinées à 98 % aux écoliers du secondaire. Celles offertes pour la préparation d'une licence et d'une maîtrise constituent moins de 2 % de l'ensemble des bourses accordées, alors qu'aucune n'est accordée pour la préparation des diplômes de troisième cycle. Le grand effort des francophones dans la défense de la langue française ne peut pas réussir sans l'aide notable de la France à l'égard des personnes de niveau d'étude supérieur capables de diriger le pays. Le combat de la Francophonie au Vanuatu doit d'abord se gagner dans les hautes sphères de la fonction publique, car c'est de là que se diffuse l'information. Le Vanuatu couve une francophonie boiteuse en raison du manque de supports logistiques comme de journaux exclusivement de langue francophone qui puissent devenir des rendez-vous de la communauté. Or, rien ne change, malgré les appels désespérés des francophones envers les autorités françaises. Cet espace de discussion est comblé par les journaux de langue anglaise et bichelamar et dans lesquels, à l'exemple du *Vanuatu-Weekly*, certains articles sont traduits en français. Le manque d'implication franche

Jean Pipite

de l'ambassade de France dans les projets de cette nature ont conduit les Vanuatais à conclure que la Francophonie reste la propriété de la France et que les Vanuatais ne sont que des pions.

NOTES

1. JO du 3 août 1901.
2. Il existe 113 langues au dernier recensement de 2003.
3. Le bichelamar (ou bislama) viendrait de la « bêche de mer », recherchée pour les marchés asiatiques. Les marchands qui viennent chercher les plongeurs néo-hébridais sont appelés *bislama*. Le terme finit par désigner la langue parlée entre ces marchands et les plongeurs.
4. Rapport Mouradian, synthèse mensuelle, 1969.
5. Il faut toutefois noter l'existence des communautés protestantes francophones dans les îles de Mallicollo et Espiritu-Santo et qui reposent sous l'autorité hiérarchique de Nédivin à Houaïlou en Nouvelle-Calédonie.
6. *The 1999 Vanuatu National Population and Housing Census*, Main report, Port-Vila, 1999.
7. « La Francophonie à la vanuataise », colloque du 21 mars 2003, Port-Vila.
8. Interview du 4 janvier 2004.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAGGIONI D., *Francophonie et multiculturalisme en Australie*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- BENIAMINO M., *La Francophonie Littéraire*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces francophones, 1999.
- BENOIST H., *Le Condominium des Nouvelles-Hébrides et la société mélanésienne*, Paris, Pedone, 1972.
- BIZET A., *Problème de toponymie et d'ethnonymie moderne : Vanuatu*, *Bulletin scientifique de la Société d'Études historiques*, 4^e trimestre, Nouméa, 1994.
- BONNEMAISON J., a), *La Dernière Île*, Paris, éd. Arléa-ORSTOM, 1986.
- , b), *Les Fondements d'une identité. Territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie) [t. I : « L'arbre et la pirogue » ; t. II : « Tanna : Les hommes lieux »]*, Paris, Éd. ORSTOM, coll. Travaux et Documents, 1986.
- BRUNET A., *Le Régime international des Nouvelles-Hébrides*, Paris, 1908.
- CHARPENTIER J.-M., *Le Pidgin bislama et le multilinguisme aux Nouvelles-Hébrides*, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, préf. Claude Hagège, Paris, 1979.
- CORET A., *Le Condominium*, Paris, LGDJ, 1960.
- GRIGNON-DUMOULIN P., *Le Condominium et la mise en valeur des Nouvelles-Hébrides*, Paris, thèse de doctorat, PUF, 1928.
- HIGGINSON J., *Les Nouvelles-Hébrides : Mémoire de John Higginson*, Paris, Auvray, 1926.

HUETZ DE LEMPS A., *L'Océanie française*, Paris, PUF, Que sais-je?, 1975.

LASSEUR M., *La Francophonie au Vanuatu, Géographie d'un choc culturel*, mémoire de maîtrise, Paris IV, 1996.

LINI W., *Beyond the Pandemonium : From New Hebrides to Vanuatu*, Suva, 1980.

MC DONALD-MILNE B., *Yumi Stanap: Leaders and Leadership in a New Nation*, University of South Pacific, Suva, 1981.

POLITIS N., *Le Condominium des Nouvelles-Hébrides*, Paris, Pedone, 1908.

VAN TREASE H., *La Politique mélanésienne, staël blong Vanuatu*, Institute of Pacific studies, University of South Pacific, trad. Michelle Crow, 1995.

WALTER A., *Prestige et savoir des femmes : un aspect de la médecine populaire*, Éd. ORSTOM, thèse, 1991.

ZORGBIBE C., *Naissance d'un État*, Paris, Economica, 1980.